

Bien public et commun

Par Laurent Marseault, citoyen engagé

On va prendre l'exemple, un exemple tout bête, c'est l'exemple d'une mairie. La mairie c'est la Maison du Peuple sur un territoire. En général, ce bien public n'est accessible que par quelques personnes qui ont la clé, en général les élus. Donc on pourrait très bien dire que ce bien public est privatisé par des personnes qui, parce qu'elles ont été élues, ont le droit de pouvoir jouir de cet espace, de ce bien public.

Et bien souvent, on est un peu dans cette logique-là, une logique de privatisation, entre des personnes qui veulent se faire de l'argent avec les biens communs, entre des associations ou des personnes qui disent "laissez-nous faire, c'est nous qui allons faire", ou des élus qui disent "j'ai été élu, donc maintenant c'est moi qui fais les questions et les réponses". Et donc le fait déjà d'avoir conscience que c'est un bien commun, et reposer la question du comment on pourrait le gérer maintenant de manière un peu plus collective de la part des usagers qui se sentent concernés par le sujet. Et je pense que, là-dessus, c'est ré-établir des solidarités, des liens, des discussions et forcément des discussions et peut-être des problèmes, entre toutes les parties prenantes : donc ça peut être les élus, des personnes qui veulent en vivre et éventuellement se faire de l'argent avec, et des citoyens qui se sentent concernés par le sujet. Et là il y a forcément des nouvelles formes de démocratie à fabriquer qui sont des formes de démocratie peut-être moins excluantes que celles qu'on a tendance à bâtir.